



Abderrezak Dourari, linguiste : Tamazight, «normaliser les statuts avant le corpus...»

Invité, hier, par le journal El Djazaïr pour s'exprimer sur la langue amazighe et les opportunités de la généralisation de son enseignement et de sa normalisation, Abderrezak Dourari, docteur d'Etat en linguistique et directeur du Centre national pédagogique et linguistique pour l'enseignement de tamazight (CNPLET), considère que la normalisation et la standardisation de la langue amazighe telles qu'elles se pratiquent actuellement sera un échec.

M. Dourari a expliqué que la problématique de la généralisation de l'enseignement de la langue amazighe et sa normalisation, sur le plan pratique et linguistique, pose problème. « C'est une langue nouvelle, créée pour en faire une seule langue », a-t-il dit. Ajoutant qu'« il est difficile de créer une langue à partir de plusieurs variantes et décider de sa standardisation ». Son exposé l'a mené à diagnostiquer la politique linguistique et culturelle appliquée depuis l'indépendance du pays. Fait de monolinguisme avec un seul parti, une seule pensée, une seule orientation religieuse. « L'échec de cette politique linguistique se mesure à la réalité linguistique nationale faite d'une richesse inestimable de langues, de parlers et de variantes », a-t-il expliqué, précisant que le conflit linguistique actuel est un héritage du Mouvement national et de la crise au sein du PPA-MTLD. Comme solution à la normalisation qu'il considère comme « une fausse route », il préconise « la standardisation et la normalisation des variantes chacune dans son territoire », pour aboutir, si une demande sociale se ferait sentir, « à une normalisation globale de la langue amazighe ». « Il faut travailler chaque variante à part », a-t-il encore appelé. « Pourquoi imposer une variante dans une région qui parle une autre ? », s'est-il interrogé, avant de souligner qu'« on retombera dans l'éternelle dialectique de l'un et du multiple ». Il a ajouté que le ministère de l'Education nationale « n'est pas outillé pour répondre à cette fonction ». « Seule une fonction sociale et économique peut imposer une unicité de la langue », a-t-il souligné, rappelant que l'amazighité « est le socle identitaire de toute l'Afrique du Nord ». « Il nous faut une normalisation des statuts pour aboutir à une normalisation du corpus », a-t-il encore plaidé. Expliquant, qu'actuellement, le statut de la langue, sur le plan constitutionnel, est acquis, reste le travail que doit fournir une académie de la langue. A propos de la reconnaissance de tamazight comme langue « officielle » dans la Constitution, il a souligné que c'est une reconnaissance de l'Algérie algérienne, car « l'arabe n'est la langue maternelle de personne. Elle est une appartenance culturelle et non ethnique ». Sur un autre volet, le conférencier a traité de l'historique de la langue et les faits historiques qui l'ont façonnée, expliquant qu'un travail de linguiste et les positions d'un politique ne sont pas les mêmes.